



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Comité administratif
Séance extraordinaire

Mardi, 29 août 2017
9h00
Ordre du jour

- 9h00 Ouverture de la séance.
- Adoption de l'ordre du jour.
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 juillet 2017.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Venise-en-Québec : Règlement 445-2017.
- B) Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : Règlements 1543, 1580, 1581, 1582, 1583.
- C) Plan de protection et de mise en valeur des forêts privées de la Montérégie : Avis.
- 1.1.2 Modifications**
- A) Règlement 508
- A.1 Avis défavorable de la CMM.
- A.2 Avis de non-conformité du MAMOT.
- A.3 Avis de motion et adoption d'un projet de règlement de remplacement.
- B) Règlement 532 : Avis défavorable de la CMM.
- 1.1.3 Urbanisme - Divers**
- A) Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) : Avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).
- B) Plaine inondable : Offre de services de WSP Canada inc.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Renouvellement du bail intervenu entre DIHR et la MRC du Haut-Richelieu.
- 2.2 Parc industriel régional
- 2.2.1 FDT (Saint-Jean-sur-Richelieu) : Aide financière de 40 000\$ pour la réalisation d'études et autres.
- 2.2.2 Auditions publiques de la CPTAQ : Suivi du dossier.
- 2.3 Piste cyclable Saint-Jean-sur-Richelieu/Farnham : Rencontre avec le MTMDET.
- 2.4 Club de motoneige Les Sabres région d'Iberville inc. : Droit de passage annuel.
- 2.5 Municipalité de Venise-en-Québec - Demande d'aide financière : Projet de mise en place et d'exploitation de la Maison des Jeunes de Venise-en-Québec.
- 3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Révision : Demande de modifications du ministère de la Sécurité publique (MSP).
- 3.2 Plan local d'intervention d'urgence.

4.0 FONCTIONNEMENT**4.1** Finances

4.1.1 Liste des comptes.

4.1.2 Livres de prestige du Haut-Richelieu : Proposition de M. Denis Tremblay, photographe.

4.1.3 Finales Jeux du Québec - Hiver 2019 : Recherche d'une ville hôte.

4.1.4 Renouvellement du contrat de location de lignes téléphoniques.

4.1.5 Demande d'aide financière de la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGFM) (500\$) pour l'événement régional « Égalité femmes-hommes : Nos municipalités au cœur de la solution ! ».

4.2 Divers

4.2.1 Demande de rencontre de M. André Péloquin concernant l'élargissement des zones de protection des sources d'eau potable.

4.2.2 Fermeture des bureaux pour la période des Fêtes 2017 (jeudi 21 décembre 2017, 8h30 au mercredi 3 janvier 2018, 16h30).

4.2.3 Récupération des ordinateurs portables à la fin de la séance du 11 octobre 2017.

4.2.4 Politique de gestion des cadres de la MRC du Haut-Richelieu : Mise à jour.

4.2.5 Demandes d'appui :

A) MRC de Matawinie : Lignes directrices du ministère de l'Énergie et des ressources naturelles (MERN) - Vente de terres du domaine de l'État.

B) MRC du Domaine-du-Roy : Reddition de comptes du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour les dépenses d'entretien d'hiver.

C) Municipalité d'Austin : Campagne « Solidarité Ristigouche ».

5.0 COURS D'EAU

5.1 Modification du règlement 449 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu.

5.2 Digues et stations de pompage de la rivière du Sud

5.2.1 Adoption des règlements 529 et 530.

5.2.2 Fauchage des digues Melaven, Faddentown, Humeniuk et MacFie : Octroi de contrat à André Paris inc.

5.2.3 Coupe d'arbres sur les digues Lamoureux et rang des Côtes : Octroi de contrat.

5.2.4 Entretien préventif annuel des pompes : Octroi de contrat à Pompex inc.

5.3 COVABAR - Fonds national de conservation des milieux humides (FNCMH) - Protection des berges et des milieux humides du bassin versant de la rivière du Sud, phase 2 : Contribution en services.

5.4 Cours d'eau Chartier, branche 6 - Saint-Alexandre : Autorisation aux travaux, octroi de contrat et autorisation aux signatures.

5.5 Cours d'eau Lemieux - Henryville : Autorisation au dépassement de coût par rapport à l'estimation présentée aux intéressés.

6.0 VARIA**7.0** PÉRIODE DE QUESTIONS**8.0** LEVÉE DE LA SÉANCE